

UNIA FORTE



Focus

**Notre nouvelle CCT:
ensemble, nous avançons**

2 TABLE DES MATIÈRES

News

Réduction du temps de travail: plus de temps pour vivre – repenser le travail
→ 4

Unia chez Coop

De meilleurs salaires et des horaires de travail équitables, grâce à votre CCT
→ 6

Commerce de détail

Horaires d'ouverture des magasins : non à plus de travail le dimanche
→ 10

Portrait

Anne Lüthi Richard: du laboratoire de chimie à Coop
→ 12

Vos droits

La protection de la santé commence avec le planning de travail
→ 13

Services

Plus d'argent pour la garde des enfants avec Coop Child Care
→ 14

Unia vous fait avancer: formation et vacances pour peu d'argent
→ 15

Impressum

Rédaction : Anne Rubin, Leena Schmitter, Elisabeth Fannin, Amal Osman | Photos : Olivier Vogelsang ; Unia |
Illustrations : Priska Wenger | Graphisme : Irena Germano | Impression : Bubenbergdruck, Berne |
Tirage : 15 000 exemplaires | Édition : automne 2025



Cher personnel Coop,

L'année 2025 a été marquée par le succès des négociations pour le renouvellement de la convention collective de travail (CCT) Coop. Grâce à l'engagement de nombreux membres d'Unia, vous bénéficierez d'une CCT qui améliore et protège mieux vos conditions de travail. Pendant près de deux ans, les membres d'Unia chez Coop se sont battus pour ces améliorations. Avec réussite : salaires plus élevés, horaires de travail plus sains et meilleure protection de la santé (voir page 13). La nouvelle CCT entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2026.

Ces résultats de négociations ne sont pas tombés du ciel. Il a fallu de la persévérance, des revendications claires et surtout des membres d'Unia engagés. Découvrez à la page 7 comment nous avons pu conclure cet accord.

Par contre, aucun accord n'a été trouvé avec Coop en négociations salariales. Unia a exigé des augmentations salariales générales pour tout le personnel. Coop a refusé et opte plutôt pour des hausses individuelles.

Nous sommes d'autant plus déterminés à aller de l'avant : une bonne CCT doit aussi être appliquée de manière rigoureuse. Dans les années à venir, l'accent sera mis sur des projets visant à améliorer le quotidien des employé-e-s de Coop, notamment en matière d'horaires de travail et de protection de la santé.

Rejoignez-nous : ensemble, nous améliorerons vos conditions de travail. Découvrez comment dans cette édition d'Unia Forte.

Anne Rubin et Leena Schmitter

Coresponsables de la branche du commerce de détail au syndicat Unia



Plus de temps pour vivre: repenser le travail

Unia a lancé un manifeste
pour une réduction du temps de
travail, sans densification du
travail et sans réduction de salaire.



En Suisse, on travaille beaucoup, vous en savez quelque chose! Avec en moyenne 41,7 heures de travail par semaine, les employé-e-s à plein temps ont les temps de travail les plus longs d'Europe. Nous voulons changer cela!

Une meilleure santé en travaillant moins
Les journées de travail trop longues nuisent à la santé. 28 % des personnes actives en Suisse souffrent de stress au travail et le risque d'épuisement professionnel augmente, surtout chez les personnes avec des revenus plutôt bas. Et dans la vente, vous avez des contraintes supplémentaires avec des horaires irréguliers, du travail tôt le matin ou tard en soirée, ainsi que du travail le week-end. Des horaires de travail plus courts permettront de réduire drastiquement les atteintes à la santé et les coûts énormes qu'elles occasionnent. Nous avons droit à plus de repos!

Egalité femmes-hommes

Quand on travaille trop d'heures par semaine, il est impossible d'assumer les tâches familiales et domestiques indispensables. Raison pour laquelle certaines femmes s'épuisent à jongler entre vie familiale et vie professionnelle. Ou alors travailler à temps partiel, avec des retombées négatives sur les revenus et les rentes. Dans la vente, avec un salaire déjà plutôt bas, le temps partiel est un véritable appauvrissement. Nous avons donc besoin d'une diminution générale de la durée du travail pour plus d'égalité et pour une répartition plus équitable du travail rémunéré et non rémunéré.

40 heures et plus, c'est trop !

Nous voulons plus de temps pour la famille, l'engagement social, le repos et les loisirs.



Signez le manifeste !



Une meilleure CCT chez Coop

Les bonnes CCT ne tombent pas du ciel. Grâce à des membres d'Unia engagés à la Coop, nous avons obtenu des avancées qui améliorent le temps de travail, la santé, les salaires et la participation.

La nouvelle CCT : ensemble, nous avançons

« C'est une avancée qui va apporter quelque chose pour tout le monde », se réjouissent les membres d'Unia à la suite du résultat des négociations de la nouvelle CCT Coop. Ils se sont engagés pendant près de deux ans pour obtenir cela. Et en fin de compte, ils ont jugé le résultat satisfaisant : des améliorations au niveau des salaires, du temps de travail et de la protection de la santé.

Améliorations matérielles

Un premier pas en avant est l'augmentation des salaires minimums de 100 francs (200 francs depuis le dernier renouvellement de la CCT en 2022). Les membres n'auraient pas accepté moins que cela.

Ils ont aussi salué l'augmentation du seuil de revenu donnant droit à un soutien financier pour la garde externe des enfants (Child Care) : il passera désormais de 4800 à 5300 francs par mois. De plus, les hausses de salaires négociées chaque année seront appliquées au personnel rémunéré à l'heure. Par ailleurs, si les employé-e-s rémunérés à l'heure remplissent les conditions pour obtenir un contrat fixe, ils ont désormais la garantie de pouvoir conserver au moins le même taux d'occupation.

Les interruptions de carrière peuvent aussi être plus longues, sans perdre ses années de service. Enfin, les allocations pour le service de piquet augmentent.

Finis les journées de travail épuisantes

Pour mieux protéger leur santé, nos membres voulaient absolument abolir les journées de travail inhumaines de 14 heures. C'est chose

faite, avec désormais un maximum de 12 heures par jour (pauses comprises).

C'est une première étape importante qui met des garde-fous à une trop grande flexibilisation du temps de travail. C'est d'autant plus urgent et nécessaire car les partis politiques de droite veulent étendre les journées de travail de certains employé-e-s à 17 heures par jour!

Meilleures dispositions

- Extension de congés en cas de décès de demi-sœur ou frère
- une meilleure réglementation des absences de courte durée (p. ex. visite chez le médecin)
- Deux semaines de congé pour les activités de jeunesse

Mais surtout, les membres Unia étaient satisfaits que Coop renonce à annualiser le temps de travail.

Avancées pour les familles

D'autres améliorations :

- Allongement du congé pour l'autre parent. (ancien congé-paternité) et du congé d'adoption de trois à quatre semaines
- Soins à un enfant gravement malade: le congé est rémunéré davantage que le minimum légal.
- Décès d'un des parents à la naissance d'un enfant: plus long et mieux payé que le minimum légal.

Si nos membres étaient globalement satisfaits, ils souhaitent maintenant s'engager pour améliorer les points les plus brûlants (voir l'encadré page suivante). Rejoignez-les!

Un bon résultat de négociations ne tombe pas du ciel. Il faut de la persévérance, des revendications claires et surtout des membres du syndicat engagés. La nouvelle CCT chez Coop est un succès que nous avons remporté ensemble. Les membres d'Unia ont participé dès le début et ont soutenu la campagne. Cet accord n'aurait pas été possible sans leur engagement.

Qu'avons-nous fait?

En 2024, nous avons pris le pouls du personnel Coop avec une enquête nationale. Les questions ont été définies avec les membres. Près de 3000 collègues de Coop ont répondu. Leurs réactions ont constitué la base de notre catalogue de revendications que les membres actifs ont défini lors de la conférence Coop. L'accent a été mis sur quatre thèmes centraux : le temps de travail, la protection de la santé, les salaires et la participation.

Tout a vraiment commencé en 2025. Les négociations ont débuté en février. En même temps, nous avons lancé la campagne avec une pétition sur nos principales revendications. Les membres d'Unia ont fixé leurs priorités lors d'assemblées régionales.

Parallèlement, le groupe d'accompagnement composé de membres actifs d'Unia s'est réuni entre chaque séance de négociations. Lors de six réunions en ligne, ils ont discuté du cadre des prochaines négociations, défini la marge de manœuvre et fixé des lignes rouges. Leur devise : « Il s'agit de notre réalité en tant qu'employé-e-s, il est important d'obtenir des améliorations. Ce n'est qu'ensemble que nous y parviendrons ! »

Temps fort de la conférence Coop en juin 2025

Pour de nombreux participant-e-s, la Conférence Coop à Bâle fut un événement particulier. Ils ont remis à la direction de Coop :

- la pétition munie de près de 3000 signatures
- les appels de toutes les régions Unia de Suisse, avec un message clair: Coop doit faire un pas vers nous!

Et les membres ont pu présenter de vive voix, directement à Coop, leurs revendications.

Qu'est-ce que cela montre ?

Le changement est possible si nous agissons ensemble. Les membres d'Unia chez Coop ont joué un rôle central. Il s'agit maintenant de mettre en œuvre les acquis.

Vous souhaitez aussi vous engager? N'hésitez pas à nous contacter. Plus nous serons nombreux, plus nous pourrons faire bouger les choses.

Pas d'accord lors des négociations salariales de cette année

Les membres d'Unia étaient très mécontent-e-s des négociations salariales de cette année. Ils considèrent que les augmentations salariales purement individuelles sont injustes et manquent de solidarité.

Coop a finalement présenté une offre basée exclusivement sur des augmentations salariales individuelles, au lieu d'une augmentation générale pour tout le personnel. Cela signifie que le montant de l'augmentation, voire l'augmentation même, n'est ni connu ni garanti. Unia a donc rejeté cette offre.



Une bonne CCT doit être appliquée

La CCT de Coop est la base de vos conditions de travail et de salaire. Unia et les autres partenaires sociaux la renégocient régulièrement. C'est une bonne CCT pour le commerce de détail, à condition que tous les employé-e-s et leurs supérieurs la connaissent et l'appliquent correctement. Unia et ses membres s'engageront dans ce sens au cours des prochaines années.

Ils s'engagent aussi activement dans différents projets pour améliorer le quotidien des employé-e-s de Coop, notamment en matière de plannings, de flexibilité, de temps de travail et de protection de la santé.

Vous souhaitez nous aider à mieux faire respecter la CCT? Les questions de temps de travail et de protection de la santé vous intéressent?

Participez!
Ensemble, nous obtiendrons davantage!



Des profits élevés pour
Coop. Des salaires justes
pour le personnel!



Pas touche au congé du dimanche!

«Je suis contre une augmentation du travail le dimanche, car avec 12 ouvertures dominicales, il n'y a plus d'équilibre entre le travail et la vie privée, il ne reste plus que le travail.»

Dominique, responsable dans la vente

Douze ouvertures dominicales ? Non merci !

Le Parlement veut introduire douze ouvertures dominicales sans autorisation au lieu de quatre actuellement. Pour le personnel, cela voudrait dire encore plus de pression et moins de temps libre. Fin octobre, nous avons remis au Parlement la pétition qui demande de stopper ce projet.

Douze dimanches par an, cela signifie travailler un dimanche par mois ou tous les dimanches trois mois avant Noël. Cela entraînerait plus de pression, notamment pour les personnes à bas revenus. Et cela mettrait la santé en danger. Les employeurs demandent toujours plus de flexibilité, mais qu'en est-il du repos?

Pas touche au congé du dimanche !

Les vendeuses et vendeurs ont lancé une pétition avec Unia. En peu de temps, elle a récolté des milliers de signatures. C'est bien la preuve que la population ne tient pas à des ouvertures dominicales permanentes. Elle veut du respect, du repos et des conditions de travail correctes.

Unia attend du Parlement qu'il prenne au sérieux les conséquences sur la santé et la vie privée du personnel de vente qu'auraient plus d'ouvertures le dimanche, et qu'il mette immédiatement fin à ce projet. Unia combattrra cette attaque contre les horaires de travail dans la vente par tous les moyens à sa disposition.

Nos arguments en bref:

- Travailler douze dimanches? Non merci! L'interdiction du travail du dimanche ne doit pas être encore affaiblie.
- En plus de la vente, les employé-e-s de la logistique, du nettoyage et de la sécurité seraient aussi concernés. Ce sont des branches qui sont déjà sous pression et où les salaires sont bas. Étendre le travail du dimanche aggraverait leur situation.
- Plus de travail dominical rend malade, et entraîne une réduction du temps de repos, un stress accru et de l'isolement social.
- Les votant-e-s ont dit plusieurs fois non à de nouvelles libéralisations des horaires d'ouverture des magasins. Le Parlement veut néanmoins affaiblir la loi sur le travail.
- Plus de travail dominical nuit à la société. Le dimanche est un jour pour la famille et les ami-e-s. Il est important pour la cohésion sociale.

Vous souhaitez vous engager? Contactez-nous à l'adresse tertiaire@unia.ch



Engagée pour Unia

Anne Lüthi Richard est présidente du groupe professionnel Coop d'Unia. Elle s'engage pour de meilleures conditions de travail chez Coop. Elle souligne : «La nouvelle convention collective de travail limite les journées interminables, pour notre protection.»

Le téléphone sonne, la ligne crépite. Anne Lüthi semble enrhumée. Mais elle rit : «J'ai des courbatures, mais je peux téléphoner.» Elle était en apprentissage de laborantine en chimie lorsqu'elle a adhéré au syndicat. «Ça allait simplement de soi. Tout le monde était membre. C'était normal», se rappelle-t-elle. Après un grave accident de moto, elle a dû quitter le domaine de la chimie. Elle a heureusement trouvé un emploi stable chez Coop.

De la question juridique à l'engagement syndical

Anne est arrivée chez Unia via une demande juridique et elle y est restée. Elle aime quand les choses bougent, que ce soit à la caisse ou dans le groupe professionnel Coop où l'on discute et débat. Elle dirige les séances nationales de ce groupe en tant que présidente depuis quelques années. Elle l'a développé avec des collègues et Unia. Chaque année, les réunions rassemblent plus de 70 délégué-e-s. Anne est aussi une personne de contact pour ses collègues de travail.

Anne a participé activement au groupe d'accompagnement des négociations pour la CCT cette année. Avec ses collègues, elle a considérablement contribué au bon résultat. Sa conviction : «Beaucoup de collègues commencent tôt le matin et travaillent tard le soir. La nouvelle CCT offre ici une meilleure protection.»



Une bonne planification du travail protège votre santé !

Modification de dernière minute des horaires de travail, plannings trop serrés: tout cela est source de stress, et c'est mauvais pour la santé. Coop a pourtant l'obligation de protéger votre santé.

Planifier correctement et assez tôt le travail permet de protéger la santé des salarié-e-s mais aussi leur droit à une vie privée. Plus les employé-e-s sont consultés sur leurs besoins, mieux ils se portent.

Saviez-vous que votre CCT Coop impose de communiquer la planification du travail au moins deux semaines à l'avance (art. 34.5 CCT)? Dans certaines filiales, les plannings sont même affichés un mois à l'avance: c'est donc la preuve que c'est possible! Votre chef-fe doit aussi vous demander activement votre accord sur tout changement de planification de dernière minute. Si vous avez une famille, il/elle doit en tenir compte (Art. 34.6). Il/elle ne devrait pas non plus vous imposer le moment où vous allez compenser vos heures supplémentaires. Enfin, si votre chef-fe vous renvoie plus tôt à la maison, c'est le temps planifié qui compte et non pas le temps de travail effectué.

Vous pouvez aussi demander à votre chef-fe d'inscrire dans JAZZ quelles journées ou demi-journées de congé fixes vous souhaitez avoir. Votre chef-fe doit le faire et en tenir compte dans son planning.

La semaine de travail doit en règle générale être répartie sur 5 jours (art. 34.2 CCT). Des semaines de 6 jours ne devraient pas se produire ou alors très exceptionnellement.

Le travail gratuit est illégal

Les travaux de préparation et de rangement doivent être correctement planifiés (art. 34.4 CCT): vous devez avoir assez de temps pour accomplir vos tâches. Si vous devez travailler plus longtemps que prévu, ce temps supplémentaire doit être corrigé et enregistré dans PEP et payé.

Contactez-nous si ce n'est pas le cas.

Renseignez-vous sur vos droits et n'hésitez pas à contacter Unia si vous avez besoin d'aide!



Amélioration de Coop Child Care : désormais, plus d'employé-e-s en profitent

Les parents qui exercent une activité professionnelle régulière et qui vivent dans le même ménage qu'au moins un enfant ont droit selon la CCT (art. 48) à un soutien financier pour la garde externe de leur(s) enfant(s).

Lors des négociations de la CCT cette année, nous avons obtenu une amélioration importante :

la limite de revenu pour avoir droit au programme Coop Child Care a été relevée. Pour un emploi à plein temps, le plafond est désormais fixé à un salaire brut de 5300 francs (jusqu'ici : 4800 francs). Chaque personne qui en fait la demande reçoit par mois maximum 600 francs pour un enfant, respectivement maximum 1000 francs pour plusieurs enfants.

Vous avez besoin d'aide pour déposer une telle demande ? Unia peut vous soutenir. Contactez-nous.

Contactez votre région Unia

Aargau-Nordwestschweiz

T 0848 11 33 44, ag-nws@unia.ch

Bern/Oberaargau-Emmental

T 031 385 22 22, bern@unia.ch

Berner Oberland

T 033 225 30 20, thun@unia.ch

Biel-Seeland/Solothurn

T 032 329 33 33, biel@unia.ch

Fribourg

T 026 347 31 31, fribourg@unia.ch

Genève

T 0848 949 120, geneve@unia.ch

Neuchâtel

T 0848 203 090, neuchatel@unia.ch

Oberwallis

T 027 948 12 80, oberwallis@unia.ch

Ostschweiz-Graubünden

T 0848 750 751

ostschweiz-graubuenden@unia.ch

Ticino

T 091 821 10 40, ticino@unia.ch

Transjurane

T 0848 421 600, transjurane@unia.ch

Valais

T 027 602 60 00, valais@unia.ch

Vaud

T 0848 606 606, vaud@unia.ch

Zentralschweiz

T 0848 651 651, zentralschweiz@unia.ch

Zürich-Schaffhausen

T 0848 11 33 22, zh-sh@unia.ch



La formation vous fait avancer. Être membre comporte des avantages

Unia soutient votre formation continue, professionnelle et syndicale :

- Nous prenons en charge 50 pour cent des frais de cours pour les formations continues à des fins professionnelles, jusqu'à 750 francs par an au maximum.
- Nous proposons des cours gratuits de l'institut de formation Movendo, par exemple dans les domaines de la politique, de l'économie, du droit du travail et des assurances sociales, de la communication, du management et de l'informatique.
- Vous pouvez suivre des cours de langue ou de bilan professionnel ainsi que d'autres cours de formation continue d'Unia.
- Les apprenti-e-s reçoivent à la fin de leur formation un bonus pouvant aller jusqu'à 150 francs.
- Vous êtes titulaire d'un diplôme étranger ? Nous vous aidons dans les démarches de reconnaissance.

Il y a encore d'autres avantages selon les régions.

Des vacances à bon prix

En tant que membre d'Unia, vous profitez d'offres de vacances à prix réduit, par exemple des rabais sur les vacances Reka et dans des hôtels partenaires, en Suisse et dans les pays voisins.

Les familles (monoparentales) à revenu modeste peuvent passer une semaine dans un appartement de vacances Reka en Suisse à partir de 200 francs.

Autres informations et conditions





Prochains événements en 2026:

12.2. Groupe professionnel Coop

09.6. Conférence Coop

**Groupe
professionnel Coop
12 février à Berne**

Les membres d'Unia chez Coop se réunissent régulièrement pour discuter des conditions de travail, de l'évolution des salaires et de la CCT. Lors de la prochaine réunion : qu'apporte la CCT, comment la mettre en œuvre concrètement ? Nous définirons ensemble des stratégies pour renforcer nos droits et proposer des améliorations.
Intéressé-e ?

Contactez Unia
près de chez vous.



Lors de la conférence Coop annuelle, les participant-e-s prennent des décisions importantes. Cette année, l'accent sera mis sur la protection de la santé. C'est une opportunité pour poser des jalons afin d'améliorer les conditions de travail.

**Conférence Coop
9 juin 2026 à Berne**



Contactez Unia
près de chez vous.

Restez informé. Il y a toujours du nouveau sur unia.ch !

www.unia.ch/coop

UNIA FORTE